

## ENSEIGNER LES PROCÉDÉS DE TRADUCTION: AVANTAGES, LIMITES ET INCONVÉNIENTS

**Raluca-Nicoleta Balațchi, Assist. Prof., PhD, “Ștefan cel Mare” University of Suceava**

*Abstract: We discuss in this paper the long debated, yet still controversial issue of translation procedures, and the part they play in the complex process of translation teaching. Since Vinay and Darbelnet’s “Stylistique du français et de l’anglais”, the notion of “translation procedure” is inherent to the pedagogical dimension of Translation Studies. However, the practice of translation clearly shows their limits and sometimes inconvenients. Attention is paid especially to the procedures of borrowing and adaptation, as they clearly show the limits of the translation process.*

**Keywords: teaching, translation, translation procedure, Vinay and Darbelnet.**

### La traduction comme objet d’enseignement

La traduction a été depuis toujours largement utilisée dans l’apprentissage/ enseignement des langues étrangères, avant de devenir elle-même objet d’enseignement en tant que tel. Si la tradition de l’enseignement y a assigné une place centrale, on l’a complètement bannie dans les méthodes communicatives ; la didactique des langues actuelle semble l’avoir redécouverte et reconfigurée, certaines approches contemporaines prônant même un retour à la traduction par l’application des acquis de la traductologie qui voient dans la traduction un acte de communication centré sur le *discours* et non pas sur la *langue*.

Ainsi, dans un numéro spécial dédié à la traduction de la revue *Le Français dans le Monde*, les éditeurs M.J. Capelle, F. Debyser et J.L. Goester invitent nombre de spécialistes en linguistique, traductologie et didactique des langues à faire ressortir la richesse de la traduction, dans une triple perspective – théorique, culturelle, poétique – pour souligner la non-pertinence de l’association entre la traduction et la tradition comme une reformulation abusive de l’adage *traduttore-traditore*<sup>1</sup> :

La linguistique ne théorise plus les problèmes de la traduction à la seule fin de montrer qu’elle est impossible ; l’analyse de discours comme les théories de l’énonciation y trouvent un **champ d’application** par excellence [...] La traduction pose tous les problèmes du **contact entre les cultures** à travers les rendez-vous des discours. [...] La traduction création, récréation, re-création pose également tous les problèmes de la

<sup>1</sup> Formule valable, comme le démontre A. Berman dans sa critique des traductions, uniquement dans le cas des traductions ethnocentriques, mais non pas dans celui des traductions éthiques, c’est-à-dire celles qui respectent et intègrent l’Etranger au lieu de l’assimiler à la culture source, au point de le rendre méconnaissable.

**fonction poétique.** [...] la traduction reste un débouché important pour l'enseignement des langues (F. Debyser, 1989 : 62, *c'est nous qui soulignons*).

Comme le montre dans le même ouvrage E. Lavault, l'efficacité de l'exercice de la traduction résiderait autant dans les proportions dans lesquelles l'enseignant l'utiliserait que sur la manière de l'intégrer dans le cours de langue étrangère, car cela « implique de la part du professeur une réflexion sur sa propre approche de la langue étrangère ».

Du côté de l'enseignement de la traduction en tant que telle, le débat est continuellement animé par l'opposition entre théorie et pratique<sup>2</sup>, excellemment dépassée dans le cas des praticiens traductologues, qui doublent le traduire d'une réflexion sur le processus en tant que tel, à l'instar d'Irina Mavrodin :

«[...] une bonne traduction, et je pense surtout à une traduction littéraire, ne sera jamais le résultat d'une application mécanique d'une théorie. La théorie – par sa définition même – s'applique au général, tandis que la traduction se construit comme résultat d'une suite d'options, de solutions particulières, ce qui en met d'ailleurs en lumière la dimension créatrice, artistique. Je suis donc d'avis que, dans les cas les plus heureux, la traduction tient d'une prático-théorie qui se modifie, se vérifie elle-même avec chaque nouveau texte traduit, par une démarche inductive qui alterne avec une démarche déductive »(I. Mavrodin, 2005, *c'est nous qui traduisons*).

La formation dans le domaine de la traduction, tout comme l'utilisation raisonnée de la traduction dans la didactique des langues reste une nécessité évidente, ne fût-ce qu'à cause de l'omniprésence de la traduction dans un monde fortement marqué par la multiplication des échanges internationaux dans tous les domaines (cf. M. Ballard)<sup>3</sup>. Aussi la création des méthodes et manuels de traduction est une préoccupation toujours actuelle, surtout depuis le succès des ouvrages de Vinay et Darbelnet parus dans les années 50.

### **Les procédés de traduction comme instrument d'apprentissage/ analyse des traductions**

L'un des chapitres les plus appliqués, repris et discutés de la méthode de Vinay et Darbelnet est celui qui concerne les procédés de traduction utilisés dans les textes. La méthode des stylisticiens canadiens a connu nombre d'applications sur différents couples de langue, à partir de leur démonstration initiale sur le français et l'anglais dans des textes pragmatiques. Ils apparaissent dans les dictionnaires de traductologie<sup>4</sup> et dans la plupart des approches critique de la traduction, quel que soit le type de texte/ discours analysé.

<sup>2</sup>Opposition qui, chez un Ladmiral, atteint même les dimensions d'un fossé insurmontable : « En matière de traduction l'articulation de la théorie à la pratique fait problème ; il existe un fossé entre théoriciens et praticiens » [J.R. Ladmiral, 1994].

<sup>3</sup>Encore faut-il être conscient du fait que ce mouvement, tout comme « l'importance statistique actuelle de la traduction est la continuation d'une activité passée dont on n'a pas toujours conscience » [M. Ballard, 1992].

<sup>4</sup>Ainsi, dans les deux dictionnaires de termes traductologiques parus en Roumanie (ayant pour coordinateurs les linguistes et traductologues Maria Tenchea et Georgiana Lungu-Badea), il existe une bien fournie entrée destinée aux procédés de traduction.

Pour reprendre très brièvement la typologie de Vinay et Darbelnet, les procédés de traduction sont classifiables en deux grandes catégories : directs et indirects. L'emprunt, le calque et la paraphrase littérale relèvent de la première catégorie, tandis que la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation représentent des procédés de traduction indirecte.

Comme le montre T. Cristea (2000) dans ses analyses des procédés sur un riche corpus de traductions littéraires roumain/ français, cette classification est fondée sur le concept de *distance* et de *divergence* qui séparent la structuration sémantico-grammaticale et énonciative entre les unités du texte-source et du texte-cible. Ainsi, si cette distance est minimale, voire inexistante dans le cas de l'emprunt, elle s'accroît de manière significative dans le cas du calque et de la paraphrase littérale et peut être considérée comme maximale dans le cas de l'équivalence et de l'adaptation.

Le critère de distinction des procédés dans la classe de la traduction indirecte – sans doute la plus complexe et difficile à maîtriser, tout comme à expliquer, car les motivations objectives, comme les contraintes linguistiques, s'entremêlent en permanence aux considérations subjectives, toujours présentes dans le traduire – est la *nature de la divergence* entre le texte source et le texte cible : dans le cas de la *transposition*, la traduction opère un changement au niveau de la structuration grammaticale, dans le cas de la *modulation*, le changement affecte la structuration sémantique ; *l'équivalence* suppose une modification des paramètres situationnels au niveau du contexte de l'interaction verbale, tandis que l'adaptation repose sur des changements plus complexes au niveau contextuel élargi, qui comprend des paramètres socio-culturels. Il est tout aussi important de souligner que, si ces procédés sont décrits et analysés individuellement pour des raisons strictement pédagogiques, ils se superposent souvent dans la réalité du traduire pour répondre aux besoins textuels et contextuels.

C'est pour cela d'ailleurs que nombre de traductologues ont vivement critiqué cette typologie ; pour J.-R. Ladmiral, l'emprunt n'est pas encore une traduction, tandis que l'adaptation n'en est plus une.

Sans être totalement d'accord avec cette perspective, qui nous paraît trop radicale et non-justifiée par la réalité des traductions, nous devons cependant admettre que l'emprunt et l'adaptation sont des solutions-limite du traducteur, et qu'il s'impose toujours des précautions quant à leur usage, surtout du point de vue du rapport entre traduction éthique et traduction ethnocentrique. Nous considérons qu'il s'agit cependant d'excellentes ressources qui montrent la richesse et la complexité du transfert d'un texte à un autre lorsqu'il s'agit des situations qui mettent en vedette de manière accrue la dimension culturelle de la traduction, à tous les niveaux textuels et paratextuels. Aussi les analyses et développements de la typologie de Vinay et Darbelnet proposés par T. Cristea, surtout dans une perspective didactique pour l'enseignement des stratégies de traduction roumain/ français nous paraissent-ils fort pertinents.

Le procédé direct de l'emprunt est métaphoriquement associé par la linguiste et traductologue roumaine à une « transplantation » opérée au niveau de la langue cible, par l'introduction d'un mot ou d'une lexie complexe qui subit ou non des modifications d'ordre phonétique/ orthographique/ morphologique. Le recours aux emprunts peut se justifier autant

pour des raisons strictement objectives – il faut combler une lacune lexicale, le référent n’ayant pas de signifiant dans la langue cible, que pour des raisons plus subjectives, telle le désir du traducteur de « conserver la couleur locale », ou d’en préserver la dimension culturelle.

La double utilité des emprunts apparaît également dans la définition de J. Delisle (2013), traductologue qui s’est imposé y compris par ses méthodes de pédagogie de la traduction, et qui plaide pour une traduction raisonnée, qui soit faite avec intelligence et seulement après une évaluation correcte du contexte de communication; il définit l’emprunt comme le « procédé de traduction qui consiste à conserver dans le texte d’arrivée un mot ou une expression appartenant à la langue de départ, soit parce que la langue d’arrivée ne dispose pas d’une correspondance lexicalisée, soit pour des raisons d’ordre stylistique ou rhétorique ».

Aussi l’apprenti traducteur devra-t-il bien évaluer la nécessité de l’introduction de l’emprunt dans le cas des textes source culturellement éloignés de la langue dans laquelle il traduit.

Plusieurs solutions pratiques sont à envisager dans ce cas, en fonction du type de stratégie traductive envisagée (visibilité ou absence du traducteur dans le texte). Si le traducteur préfère faire entendre sa voix dans le texte, il va insérer le terme en tant que tel et l’accompagner d’une périphrase explicative, soit dans le texte lui-même, en pratiquant une incrémentialisation, soit dans une note de bas de page, tout en marquant explicitement son intervention paratextuelle ; au niveau graphique en tant que tel, le degré d’intégration du terme dans la langue cible peut être marqué ou non-marqué (par exemple par des caractères romains ou des guillemets).

Pour le traducteur plutôt « silencieux », le procédé se réduira à la simple insertion du terme, qui peut ou non être un emprunt dans le texte source en tant que tel. On comprend l’importance de la stratégie à appliquer pour la dimension culturelle de la traduction, « les culturèmes » étant très souvent des emprunts de différents types.

En guise de conclusion, nous aimerions rappeler les considérations fort pertinentes de T. Cristea, mais malheureusement pas assez valorisées, surtout à cause d’une circulation assez restreinte de ses textes, par une traductologie trop souvent détachée de l’acte pédagogique d’une part et du traduire pratique de l’autre, sur la richesse de la traduction dans la relation complexe et parfois difficile à gérer de l’apprenant :

« A une didactique qui semble aujourd’hui essentiellement dominée par les techniques communicatives, la traduction rappelle que l’enseignement des langues étrangères se veut ouvert à une large vision qui tient compte du fait que l’apprenant est conditionné par une double relation : entre la langue base et la langue cible d’une part, entre lui-même et son (ses) interlocuteur(s) d’autre part. La traduction relève à la fois d’une dynamique interne de l’acquisition et d’une confrontation de deux textes constitués ou en train de se construire. Certes, dans l’opération traduisante il se fait jour un certain antagonisme entre l’équivalence et la communication spontanée, antagonisme qui justifiait aux yeux des didacticiens le discrédit qui a longtemps hypothéqué les exercices de traduction. [...] Dans la mesure où elle permet de saisir la langue en fonctionnement, la pratique des traductions

apparaît comme une perspective fructueuse pour la didactique des langues vivantes ». (Teodora Cristea, 1987)

## BIBLIOGRAPHY :

- Ballard, Michel, 2009 (éd.), *Traductologie et enseignement de traduction à l'université*, Artois Presses Université, Arras.
- Ballard, Michel, 1992, *De Cicéron à Benjamin*, Paris.
- Berman, Antoine, 1984, *L'épreuve de l'étranger*, Gallimard, Paris.
- Collombat, Isabelle, 2003, « La Stylistique comparée du français et de l'anglais : la théorie au service de la pratique » *Meta*, no. 48, 421-428.
- Cristea, Teodora, 2000, *Stratégies de la traduction*, România de Mâine, București.
- Debyser, Francis, et alii (éds.), 1987, *Le Français dans le monde, Retour à la traduction*, numéro spécial août/septembre 1987.
- Delisle, Jean, 2013, *La traduction raisonnée*, 3<sup>e</sup> édition, Les Presses de l'Université, Ottawa. Delisle, Jean, Lee Jahnke Hannelore (eds.), 1998, *Enseignement de la traduction et traduction dans l'enseignement*, University of Ottawa Press.
- Dospinescu, Vasile, 2000, *Didactique des langues et... analyse critique des manuels*, Junimea, Iași.
- Guidère, Mathieu, 2008, *Introduction à la traductologie*, De Boeck, Bruxelles.
- Ladmiral, Jean- René, 1994, *Traduire: théorèmes pour la traduction*, Gallimard, Paris.
- Lavault, Elisabeth, 1985, *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Didier, Paris.
- Mavrodin, Irina, 2006, *Despre traducere, literal și în toate sensurile*, Scrisul Românesc, Craiova.
- Vinay, J.P., Darbelnet, J., 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction*, Didier, Paris